

Arrêté du 1er février 2018 relatif aux règles de bonnes pratiques d'utilisation des tissus par les médecins et chirurgiens-dentistes en dehors des établissements de santé

01/02/2018

Ce texte présente les règles de bonnes pratiques relatives à l'utilisation, par les médecins et chirurgiens-dentistes, en dehors des établissements de santé, des tissus prévus à l'article L. 1243-6 du code de la santé publique.